



AVIS AU PUBLIC

(1/18/0316)

Il est porté à la connaissance du public que la société **LUXFUEL S.A.** a introduit auprès de l'Administration de l'Environnement une demande d'autorisation relative à *une modification non-substantielle (déplacement d'un ilot de kérosène) dans le cadre de l'exploitation d'un dépôt pétrolier sur le site de l'Aéroport de Luxembourg.*

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans sont déposés à la maison communale de Niederanven du 11 janvier 2019 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

Raymond Weydert



le secrétaire,

Charel Jacoby



AVIS AU PUBLIC

(3A/2012/5089/142/166)

Conformément à l'article 13.8 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société **SUNFLOWER MONTESSORI CRECHE S.à r.l.** a procédé à la déclaration de cessation d'activité auprès de l'Inspection du Travail et des Mines dans le cadre de l'exploitation d'une crèche à Findel, 7, Killwee.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

Raymond Weydert



le secrétaire,

Charel Jacoby